

Piątkowska, Marta

"Le bordereau d'ensemencement dans l'Egypte ptolémaïque", Pierre Vidal-Naquet, Bruxelles 1967 : [recenzja]

The Journal of Juristic Papyrology 16-17, 238-240

1971

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

tions (cf.e.g. note 531), it can bewilder and mislead the young students of law and Assyriology. It seems that a reticence in presenting these parallels to the beginners would be more advisable. Nevertheless, the book of R. Haase is a very valuable modern vademecum for all those who wish to make acquaintance with the cuneiform legal sources. This work, written very clearly, introduces the reader into the most important problems of cuneiform laws and gives him the fundamental information indispensable for acquiring a general orientation in this field.

[Łódź]

Cezary K u n d e r e w i c z

Pierre Vidal-Naquet, *Le bordereau d'ensemencement dans l'Égypte ptolémaïque*. Bruxelles, 1967, pp. 47. Papyrologica Bruxellensia, 5.

L'interprétation des questions de διαγραφή τοῦ σπόρου, faisant l'objet de cette étude, semblait depuis de nombreuses années définitive. Ce n'est qu'en 1954 que la publication de nouveaux documents fournissant des données inédites a entraîné la révision des opinions existantes et a donné naissance à d'autres, entièrement différentes. Le but que s'est imposé l'auteur de l'étude en question, la première intégralement consacrée à la διαγραφή, est la reprise de toutes les sources sur ce sujet et une tentative de systématisation des opinions contradictoires.

Le livre se compose de deux parties majeures: la première présente les opinions existantes, la seconde donne une analyse minutieuse et complète de toutes les sources connues en ce domaine. Pour pouvoir mieux suivre la démonstration de l'auteur, les textes de ces papyrus, d'ailleurs peu nombreux, sont donnés intégralement en grec avec la traduction.

La première définition généralement admise de cette institution fut énoncée par M. R o s t o v t z e f f et Cl. P r é a u x. Suivant eux la διαγραφή τοῦ σπόρου était une ordonnance élaborée chaque année par les autorités centrales d'Alexandrie pour régler les superficies destinées aux diverses cultures. Donc une des principales tâches de l'oikonomos était la distribution préliminaire des devoirs entre les villages puis la surveillance de l'exécution de ce plan dans le nome sous sa férule. Ce plan national des semences concernait surtout la γῆ βασιλική, mais vraisemblablement englobait aussi les autres genres d'exploitations, au moins dans le domaine de la culture des plantes oléagineuses. La définition de ces chercheurs était en accord avec l'ensemble de leurs opinions sur le système économique centralisé et dirigiste de l'Égypte.

De manière plus prudente, en évitant des termes comme économie "dirigée" et "centralisée", J. B i n g e n a formulé l'opinion que la διαγραφή était un plan annuel de la production des céréales, des plantes oléagineuses et du lin

sur les terres du roi et peut-être des temples. Un avis tout différent sur la formation de la *διαγραφή* fut présenté par B. C. Welles à propos des documents inédits des archives de Léon, toparque de Philadelphie. A la lumière de l'un d'eux (P. Yale inv. 1647 = S.B. VI, 9257), il s'est avéré qu'elle était d'abord préparée par les autorités locales et ensuite envoyée aux administrations de la capitale. Les autorités locales, directement liées à la terre, pouvaient mieux élaborer un plan réel. Dans son interprétation de ce papyrus Cl. Préaux est allée plus loin que Welles, admettant même une certaine participation des paysans dans l'établissement de la *διαγραφή*. Elle suppose que le plan des semailles établi au niveau de la toparchie, ou même du village, devait refléter les possibilités réelles des terres en question et donc être confirmé par les agriculteurs.

Passant ensuite à la partie analytique, l'auteur tente de confronter ces diverses opinions avec les sources. Il consacre évidemment une attention particulière au papyrus P. Yale inv. 1647 qui causa une telle transformation dans les opinions. Sur la base de ce document il définit tout d'abord le processus de formation du plan des semences. Cela commençait par une ordonnance du diocète dès qu'il était possible de prévoir l'étendue de la crue du Nil. L'élaboration commençait par la plus petite unité administrative, le village. Ensuite à l'échelon supérieur, certainement la toparchie, le plan était élargi et dans la capitale du nome se préparait un projet global. On envoyait à Alexandrie non seulement ce plan général mais aussi toute la documentation détaillée. Dans la métropole, il subissait le contrôle des organes centraux et peut-être même du diocète en personne. La documentation qui facilitait la décision dans l'adoption du projet et l'introduction des corrections se composait sans doute des *διαγραφαί* des années précédentes et des rapports sur l'exécution des semailles.

L'affirmation de l'auteur que dans aucun des documents cités on ne trouve trace de la collaboration des agriculteurs dans l'établissement des plans semble juste. Directement ne sont nommés que le toparque, le βασιλικὸς γραμματεὺς et l'archiphylacite. Quant aux termes μεθ' ὧν καθήκει ou μετὰ τῶν εἰδησιμῶν, qui désignent dans ces documents les personnes participant à l'élaboration de la *diagraphe*, ils ne peuvent se rapporter qu'à des fonctionnaires dont la présence est indispensable pour la validation d'un acte.

L'auteur ne se limite pas à un essai de définition du processus de formation de la *διαγραφή* et des personnes engagées. Il prend aussi en considération la question des réactions des agriculteurs aux tâches imposées par l'état. Sur ce point aussi l'auteur parvient à des résultats intéressants. Il s'avère que les ordonnances concernant les semailles n'étaient pas strictement respectées par les agriculteurs ni impitoyablement exigées par les autorités, comme on le pensait auparavant. Il arrivait que certaines terres n'étaient pas ensemencées du tout, d'autres étaient destinées à des cultures non prévues par la *διαγραφή*.

Ce fait semble encore une fois confirmer l'opinion de l'auteur que les paysans ne prenaient pas part à l'élaboration du plan de semailles.

En même temps je pense qu'on peut de ce fait tirer encore certaines autres conclusions. Il convient de remarquer que bien que la διαγραφή était élaborée par des fonctionnaires qui devaient connaître les possibilités locales, elle n'en possédait pas un plus grand réalisme. On comprend que les fonctionnaires locaux, sans tenir compte de la situation concrète, établissaient des plans majorés pour satisfaire leurs supérieurs. Peut-être les autorités centrales d'Alexandrie introduisaient dans ce sens des corrections dans le projet du plan. Mais il est quand même étonnant que parfois on semait d'autres plantes que celles indiquées par la διαγραφή ou encore on ensemait des terres dont la culture n'était pas prévue.

Les autorités tentaient de faire obstacle aux négligences. Après les semailles on prenait des mesures de contrôle des terres en tenant compte des plantes cultivées. Ensuite on préparait un programme pour pallier au déficit constaté. La tendance à une stricte réalisation des exigences de la διαγραφή était plus catégorique là où entrait en cause la culture de plantes oléagineuses ou le lin. Leur attitude était moins rigide pour les terres destinées à la culture des céréales.

Il est bien évident que les troubles intérieurs constants et le relâchement général de l'administration nationale rendaient encore plus difficile l'efficacité des διαγραφαί. Elles devenaient de plus en plus irréelles et enfin on renonça complètement à leur usage. Souvent mentionnées au III^e siècle, plus rares au II^e, elles ne se rencontrent plus du tout au I^e.

[Warszawa]

Marta Piątkowska

Lexikon der Alten Welt Herausgegeben von Carl Andersen, Hartmut Erbse, Olof Gigon, Karl Schefold, Karl Friedrich Stroheker, Ernst Zinn. Redaktion: Klaus Bartels und Ludwig Huber. Artemis Verlag, Zürich und Stuttgart, 1965. 3524 Spalten.

Wenn ein so angesehenes Verlagshaus wie der Artemis Verlag ein enzyklopädisches Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft vorlegt, an dem mitzuarbeiten 237 Autoren bereit waren, und dessen 6 Herausgeber Gelehrte von internationalem Ruf sind, so sind hohe Erwartungen berechtigt. Diese Erwartungen werden nicht ganz erfüllt. Viele Mängel im Einzelnen können aber das Gesamturteil nicht einschränken, dass das *Lexikon der Alten Welt* ein vorzügliches Nachschlagewerk ist.